

LE DROIT HUMAIN

Fédération française

REJOINDRE LE DROIT HUMAIN

L'EXPÉRIENCE
MAÇONNIQUE
EN MIXITÉ



L'EXPÉRIENCE MAÇONNIQUE EN MIXITÉ

“ *Ce livret est destiné à vous informer, en bref, sur la Franc-Maçonnerie et, plus précisément, sur l'Ordre Maçonique Mixte International Le DROIT HUMAIN* ”

I) LA FRANC-MAÇONNERIE EN BREF 2

- Le coup d'œil sur l'histoire 2
- La finalité de la Franc-Maçonnerie 3
- L'initiation, première étape du Franc-Maçon 3
- La Loge, lieu d'accueil et de travail 4

II) L'ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE ET INTERNATIONAL LE DROIT HUMAIN 5

- Les origines de l'Ordre 5
- La mixité dès l'origine 6

III) LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU DROIT HUMAIN 7

- La composition de la Fédération française 7
- Ses travaux 8
- Devenir Franc-Maçon au DROIT HUMAIN ? 9
- Comment entrer au DROIT HUMAIN ? 10

IV) INFOS PRATIQUES 11

LA FRANC-MAÇONNERIE EN BREF



LE COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE

La Franc-Maçonnerie, dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, apparaît à Londres en Angleterre peu avant 1720. Cette Franc-Maçonnerie, dite spéculative, emprunte sa symbolique aux travaux et aux outils des bâtisseurs de cathédrales.

Très vite, la **Franc-Maçonnerie** se propage en Europe.

En France, elle apparaît dès 1725. Elle intéresse diverses classes de la société : noblesse, clergé, militaires, artisans, commerçants, artistes...

Tout au long du XVIII^e siècle, à l'instar des cafés et des salons, les Loges contribueront à propager les idées des Lumières. Elles constituent des microsociétés où se pratiquent des formes de démocratie et où se vit une certaine égalité. Après la Révolution, la **Franc-Maçonnerie** est placée sous l'autorité de Napoléon I^{er}.

La **Franc-Maçonnerie** ne retrouve son indépendance que dans le dernier quart du XIX^e siècle.

Dès lors, elle contribue alors fortement à l'essor des idéaux républicains : **Liberté, Égalité, Fraternité** et joue un rôle important dans la consolidation de la jeune République. De très nombreuses réalisations de la Troisième République auront été pensées dans les Loges : école laïque, gratuite et obligatoire, congés payés...

Interdite et pourchassée par le régime de Vichy durant l'occupation, elle s'est reconstituée après la guerre. Aujourd'hui en France, forte de plus de 160 000 membres, elle est redevenue ce laboratoire d'idées au service de l'Humanité.

LA FINALITÉ DE LA FRANC-MAÇONNERIE

La Franc-Maçonnerie est une société initiatique et philosophique. Son but est de permettre à chacun de travailler à son propre perfectionnement intellectuel, moral et spirituel, afin de pouvoir œuvrer à l'amélioration de la société, vers plus de justice et d'humanité.

La Franc-Maçonnerie est héritière de l'humanisme du siècle des Lumières, caractérisé par la construction de soi, le souci de l'autre et la recherche d'institutions justes.

Pour ce faire, elle propose une méthode fondée sur la pratique de rituels et la réflexion sur des symboles.

Ses principes sont la **Liberté, l'Égalité, la Fraternité**, ses valeurs sont la justice, la tolérance, la bienveillance, le respect.

Elle défend le principe de laïcité, la liberté absolue de conscience et ne prône aucun dogme.

L'INITIATION, PREMIÈRE ÉTAPE DU FRANC-MAÇON

Chaque postulant passe les épreuves de l'initiation. Une fois reçu, il est d'abord Apprenti puis Compagnon, enfin il devient Maître. Cette progression est nécessaire car tout travail d'amélioration intellectuelle, morale et spirituelle est progressif et graduel.

En dehors des Tenues, Apprentis et Compagnons se réunissent sous la direction d'un Maître qui leur transmet les éléments de base de la Franc-Maçonnerie, de son histoire et les guide dans l'étude du symbolisme.

LA LOGE, LIEU D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

La Loge ou atelier, est l'unité maçonnique de base de la Franc-Maçonnerie.

C'est une mini société de quelques dizaines de membres, organisée démocratiquement.

Toute décision y est débattue et fait l'objet d'un vote à main levée ou secret (par boules blanches et noires). En général, les Loges se réunissent deux fois par mois. On appelle ces réunions, des **tenues**. Elles sont obligatoires et l'assiduité est la règle.

Chaque année, la Loge élit son président, appelé **Vénérable Maître** et neuf autres responsables Maîtres qui tiennent des Offices et qui sont les **Officiers de la Loge**. Ils aident le Vénérable Maître à diriger les travaux et à animer la vie de la Loge.

Outre son aspect démocratique, la hiérarchie d'une Loge est avant tout initiatique. Lorsque les Francs-Maçons entrent en Loge, ils ne sont plus dans ce qu'ils nomment le « **monde profane** ».

Leurs travaux sont variés. Les uns sont individuels. D'autres travaux sont collectifs : tous les ans, chaque Loge doit apporter sa contribution aux questions maçonniques et sociales choisies par le **Convent**.

Les travaux sont généralement suivis d'un repas partagé fraternellement en commun. Ce sont des **agapes**.

Un des temples de la Fédération Française à Paris





L'ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE INTERNATIONAL LE DROIT HUMAIN

LES ORIGINES DE L'ORDRE

La création, fin XIX^{ème} siècle. En 1893, Maria Deraismes et Georges Martin créent la « Grande Loge Symbolique Écossaise Mixte de France, Le DROIT HUMAIN ».

Très vite, seize femmes sont initiées. Elles avaient toutes un engagement fort dans la société, en particulier en faveur des droits de la femme et de l'enfant.

Maria Deraismes meurt le 6 février 1894 en laissant un message clair :

« Je vous laisse le Temple inachevé. Poursuivez entre ses colonnes le Droit de l'Humanité. »

Georges Martin développe la Loge Le « DROIT HUMAIN » qui devient rapidement **l'Ordre Maçonique Mixte International Le DROIT HUMAIN**. En créant Le DROIT HUMAIN, ses fondateurs ont marqué une irréversible évolution de la Franc-Maçonnerie.

Ils ont proclamé l'égalité de l'homme et de la femme devant l'initiation maçonnique. Affirmant l'universalité de ce principe, ils se sont situés d'emblée au-delà des frontières, des ethnies, des cultures, des religions.

C'est pourquoi, Le DROIT HUMAIN est mixte et international.

LA MIXITÉ DÈS SA CRÉATION

La mixité en Loge est la traduction concrète de cette affirmation de l'égalité de la femme et de l'homme : égalité de droits et de devoirs, partage des tâches et des responsabilités. De tous ordres et à tous niveaux. Sans discrimination.

Travailler en mixité, qu'elle soit de genre, sociale, religieuse ou culturelle, conduit à s'enrichir de la différence de l'autre et non à craindre de perdre quelque chose de soi et c'est un « chantier » toujours d'actualité pour les Francs-Maçons du XXI^e siècle.

Un Ordre Maçonnique présent à International. Affirmant l'universalité de l'égalité de l'homme et de la femme dès 1893, le DROIT HUMAIN se devait d'être international. Il le devient dès 1920.

Aujourd'hui, Le DROIT HUMAIN compte près de 32 000 membres, répartis dans 62 pays sur tous les continents. Il est organisé en Fédérations ou Juridictions. Il s'est doté d'une Constitution internationale. Son organe dirigeant est composé de Frères et de Sœurs, issus de différents pays.

Tous les cinq ans, Le DROIT HUMAIN tient à Paris son assemblée générale, appelée Convent International.

Les délégués de tous les pays s'y retrouvent pour confronter leurs idées, leurs travaux et œuvrer à la Paix entre les Nations.



Maria Deraismes
par JL Gérôme,
© Musée Carnavalet,
Histoire de Paris





LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU DROIT HUMAIN

LA COMPOSITION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

Avec près de 17 000 membres, répartis en quelques 740 loges de tout grade, **La Fédération française** est la plus importante de l'Ordre Maçonnique Mixte International Le DROIT HUMAIN. C'est une association de type Loi 1901.

À ce titre, ses ressources proviennent des seules cotisations de ses membres.

Comme toute association, la Fédération française du DROIT HUMAIN tient chaque année son Assemblée générale, dénommée Convent.



Georges
Martin

SES TRAVAUX

La Fédération française organise régulièrement des conférences publiques sur des sujets de société (la laïcité, la fin de vie, le droit des enfants, la bioéthique, etc.), des sujets philosophiques ou encore des questionnements sur le sens de l'engagement maçonnique.

Elle adresse les résultats de ses travaux (violences faites aux femmes, gestation pour autrui, nanotechnologies...) aux élus de la République et responsables de la société civile.

Par communiqués réguliers, **la Fédération française** intervient sur des événements qui mettent en jeu les valeurs auxquelles les Francs-Maçons du DROIT HUMAIN sont attachés.

Enfin, elle alimente un site internet auquel tout un chacun a accès et peut se reporter www.droithumain-france.org

La presse fait souvent ses « Unes » sur la Franc-Maçonnerie, spéculant sur ses prétendus pouvoirs occultes et ses relations sulfureuses avec le monde politique. **La Fédération française** du DROIT HUMAIN ne fait pas de politique. Toutefois, elle peut apparaître publiquement lorsque des valeurs ou des principes qui lui sont chers sont menacés (la laïcité, les droits de l'Homme...).

Chaque Franc-Maçon du DROIT HUMAIN est fortement incité à s'engager dans la cité, à sa libre convenance et selon sa sensibilité. Bien des Francs-Maçons sont ainsi engagés, à titre personnel, en politique, en syndicalisme, dans la vie associative ou encore dans l'humanitaire, afin de participer au progrès de l'humanité.

Décor
de Maître
du DROIT
HUMAIN



DEVENIR FRANC-MAÇON AU DROIT HUMAIN ?

Choisir d'entrer au DROIT HUMAIN répond à deux critères préliminaires et fondamentaux,

- **Avoir l'ambition de s'améliorer en tant qu'être humain,**
- **Avoir l'ambition de participer au progrès de l'humanité.**

A ces critères, s'ajoutent le choix de la mixité de tout ordre (homme-femme, ethnique, politique, philosophique, religieux) et l'internationalité qui prône le droit pour chaque être humain de par le monde de vivre dans la dignité.

Devenir Franc-Maçon, c'est prendre un **engagement**, celui de respecter certains devoirs...

- **La solidarité** et la fraternité envers ses Frères et Sœurs.
- L'interdiction, par discrétion, de dévoiler à quiconque l'appartenance à la Franc-Maçonnerie de l'un ou l'autre de ses membres.
- **L'assiduité** car il n'est pas de progrès possible du Franc-Maçon sans régularité et participation aux travaux des Tenues.
- **Le respect de la méthode maçonnique** : liée au rituel, elle est librement consentie par engagement ; loin de nuire à la liberté de chacun, elle favorise l'écoute tolérante et fraternelle, la liberté de parole, la qualité du travail échangé entre tous.
- **Les symboles maçonniques** les plus connus sont l'Équerre et le Compas. Il en existe bien d'autres, empruntés au monde de la construction et de

• • •

l'architecture, en souvenir des bâtisseurs de cathédrales. Par la méthode initiatique, les symboles se découvrent progressivement. Le symbole n'apporte pas de réponse toute faite ; il aide à élaborer les siennes.

Le travail maçonnique associe constamment pensée rationnelle et symbolique. Les rituels codifient les comportements individuels et collectifs dans la Loge. Ils ouvrent un nouvel espace, en rupture avec le monde quotidien. Ils créent ainsi les conditions de travail en Loge avec l'écoute attentive de l'autre, la liberté de parole de chacun, la fraternité, l'épanouissement pour le progrès de tous, y compris au-delà de la Loge, dans le monde profane.

COMMENT ENTRER AU DROIT HUMAIN ?

La Franc-Maçonnerie n'est pas une secte, un simple clic ne suffit pas pour être admis ! Le parcours est ponctué de plusieurs étapes avant l'initiation, même si le processus de candidature peut se faire via le site internet en renseignant le questionnaire en ligne (en respectant les règles RGPD).

Une lettre de motivation argumentée s'avère nécessaire à l'étape suivante.

Une rencontre, pour un échange, avec une personne responsable est alors programmée.

Puis, trois autres personnes sont, elles aussi, chargées de rencontrer l'intéressé(e) et d'échanger sur des points particuliers.

Ensuite, selon la règle qui règne dans les ateliers, un vote favorable est indispensable pour que la candidate ou le candidat puisse « passer sous le bandeau ».

Si ce second vote revient favorable, le postulant est alors convoqué pour son initiation.



**Fédération française
de l'Ordre Maçonnique
Mixte International
Le DROIT HUMAIN**

Maison Maria Deraismes
9, rue Pinel
75013 Paris

www.droithumain-france.org





La revue **PERSPECTIVES, les cahiers du DROIT HUMAIN** de parution semestrielle, offre depuis 2018, un panorama d'articles en accord avec tous nos principes et valeurs.

Certains numéros anciens sont disponibles en téléchargement via le site des éditions Conform, tout comme la formule d'abonnement www.conform-edit.com

Sur **France Culture**, chaque cinquième dimanche de l'année, dès 9h45, vous pouvez retrouver des débats soutenus par le DROIT HUMAIN, avec des interlocuteurs privilégiés, dans l'émission *Divers aspects de la pensée contemporaine*.



Conférences publiques, colloques ouverts à tous, avec des intervenants de notoriété, salons du livre maçonnique à Paris et en régions, sont programmés régulièrement, tout au long de l'année et annoncés à la fois sur le site droithumain-france.org et parfois dans la presse locale.

